



BUDGETS PRIMITIFS 2023

Conseil communautaire

30 mars 2023

Le budget primitif constitue le second acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité, après le débat d'orientation budgétaire qui doit se tenir dans les deux mois précédant l'adoption du budget primitif.

Pour mémoire, le débat d'orientation budgétaire de la communauté d'agglomération s'est tenu lors du conseil communautaire du 16 février dernier.

Le budget primitif doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le budget primitif 2023 reprend les résultats de l'exercice 2022 puisque les résultats du compte de gestion et du compte administratif 2022 sont connus.

Contexte d'élaboration du budget

- Contexte économique national et international : guerre en Ukraine, crise énergétique, taux d'inflation élevé
- Contexte financier de l'agglomération : dette, dotations, fiscalité, aides de l'Etat, poursuite de la montée en puissance
- Prise en compte des échanges avec vice-président(e)s / services dans le cadre de la préparation budgétaire
- Prise en compte des projets à porter conformément au projet de territoire
- Prise en compte des besoins en recrutement validés précédemment pour la réalisation et le suivi des projets

Éléments de cadrage du budget 2023

- Une communauté d'agglomération en pleine structuration et avec des marges de manœuvre réduites en section de fonctionnement
- Un budget contraint ce qui est accentué par le contexte énergétique qui aura une incidence importante sur les coûts de fonctionnement des équipements communautaires (point positif : la piscine ne fonctionnerait qu'une partie de l'année puisque des travaux importants seront entrepris au second semestre 2023)
- Un budget contraint par le niveau élevé d'inflation qui impactera les dépenses de fonctionnement
- Prise en compte de la mesure gouvernementale de suppression en deux ans de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) : diminution de notre autonomie financière déjà impactée par la suppression de la Taxe professionnelle puis celle de la Taxe d'habitation
- Prise en compte de l'augmentation des bases fiscales telles que prévues par la Loi de Finances

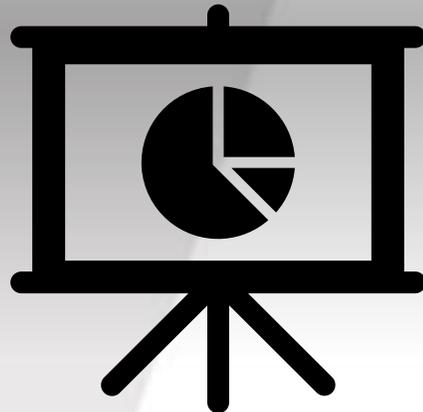
➔ **RAPPEL** : la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a été créée au 1^{er} janvier 2017.

Elle dispose d'un budget principal géré en nomenclature M14 et de 7 budgets annexes :

- Budget annexe assainissement (M49)
- Budget annexe eau potable (M49)
- Budget annexe télécentre (M4)
- Budget annexe Grand Parquet (M4)
- Budget annexe Port de Plaisance (M4)
- Budget annexe activités sports et loisirs (M4)
- Budget annexe zones d'activité économique (M14)

Au 1^{er} janvier 2024, la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau devra passer en nomenclature M57.

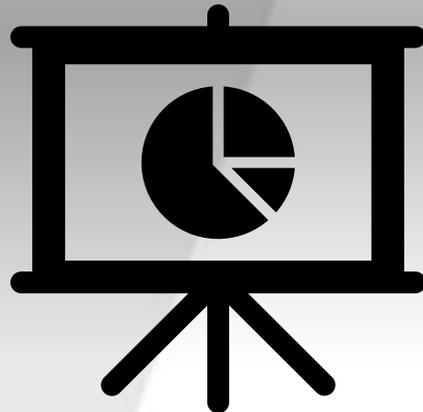
La section de fonctionnement du budget principal



Présentation de la section de fonctionnement

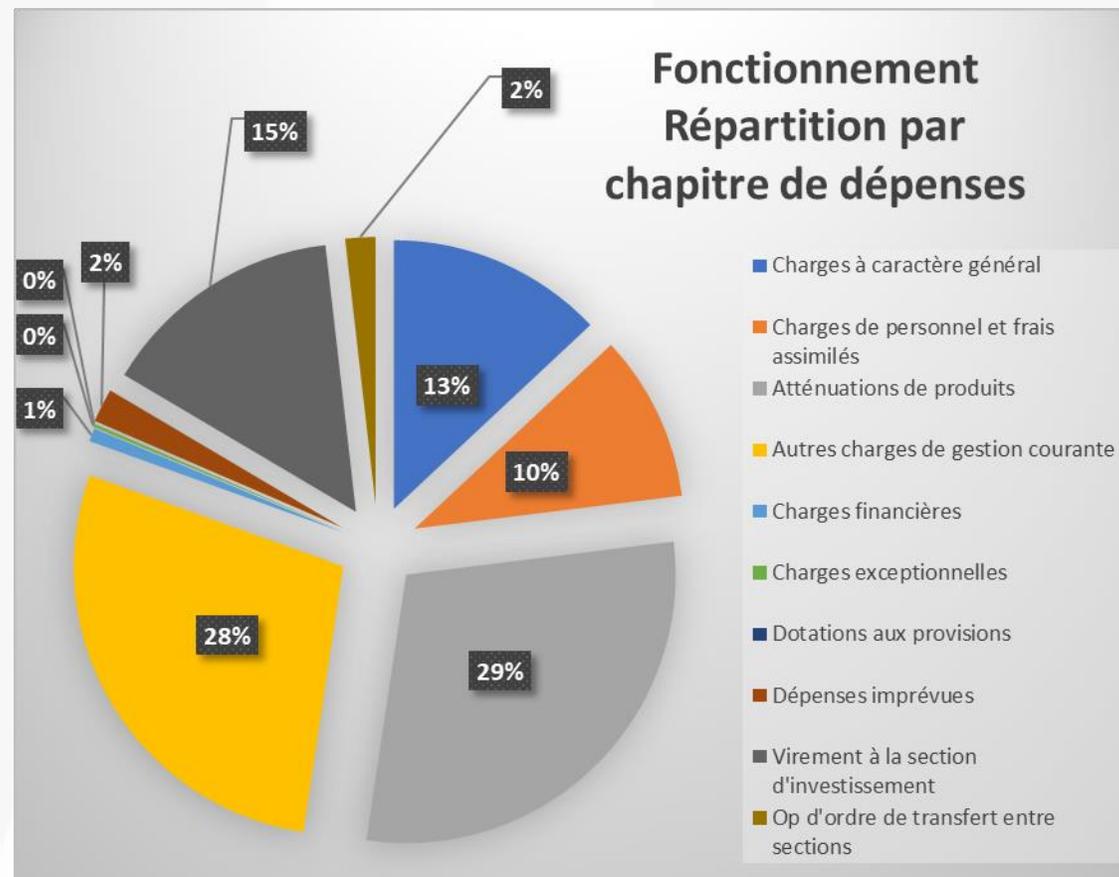
Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2023	Chapitre	Libellé	BP 2023
011	Charges à caractère général	6 428 485,00 €	013	Atténuations de charges	30 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 960 215,00 €	70	Produits des services et du domaine	977 500,00 €
014	Atténuations de produits	14 497 595,00 €	73	Impôts et taxes	35 473 900,00 €
65	Autres charges de gestion courante	13 912 861,00 €	74	Dotations subventions et participations	4 725 677,00 €
			75	Autres produits de gestion courante	25 000,00 €
Total des dépenses de gestion courante		39 799 156,00 €	Total des recettes de gestion courante		41 232 077,00 €
66	Charges financières	395 000,00 €	77	Produits exceptionnels	
67	Charges exceptionnelles	96 612,00 €	78	Reprises sur provisions	7 500,00 €
68	Dotations aux provisions	- €			
022	Dépenses imprévues	1 000 000,00 €			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		41 290 768,00 €	Total des recettes réelles de fonctionnement		41 239 577,00 €
023	Virement à la section d'investissement	7 250 740,43 €			
042	Op d'ordre de transfert entre sections	895 680,00 €	042	Op d'ordre de transfert entre sections	7 200,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 146 420,43 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		7 200,00 €
TOTAL		49 437 188,43 €	TOTAL		41 246 777,00 €
D002	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R002	Solde d'exécution positif reporté	8 190 411,43 €
Total cumulé		49 437 188,43 €	Total cumulé		49 437 188,43 €

Les dépenses de fonctionnement du budget principal



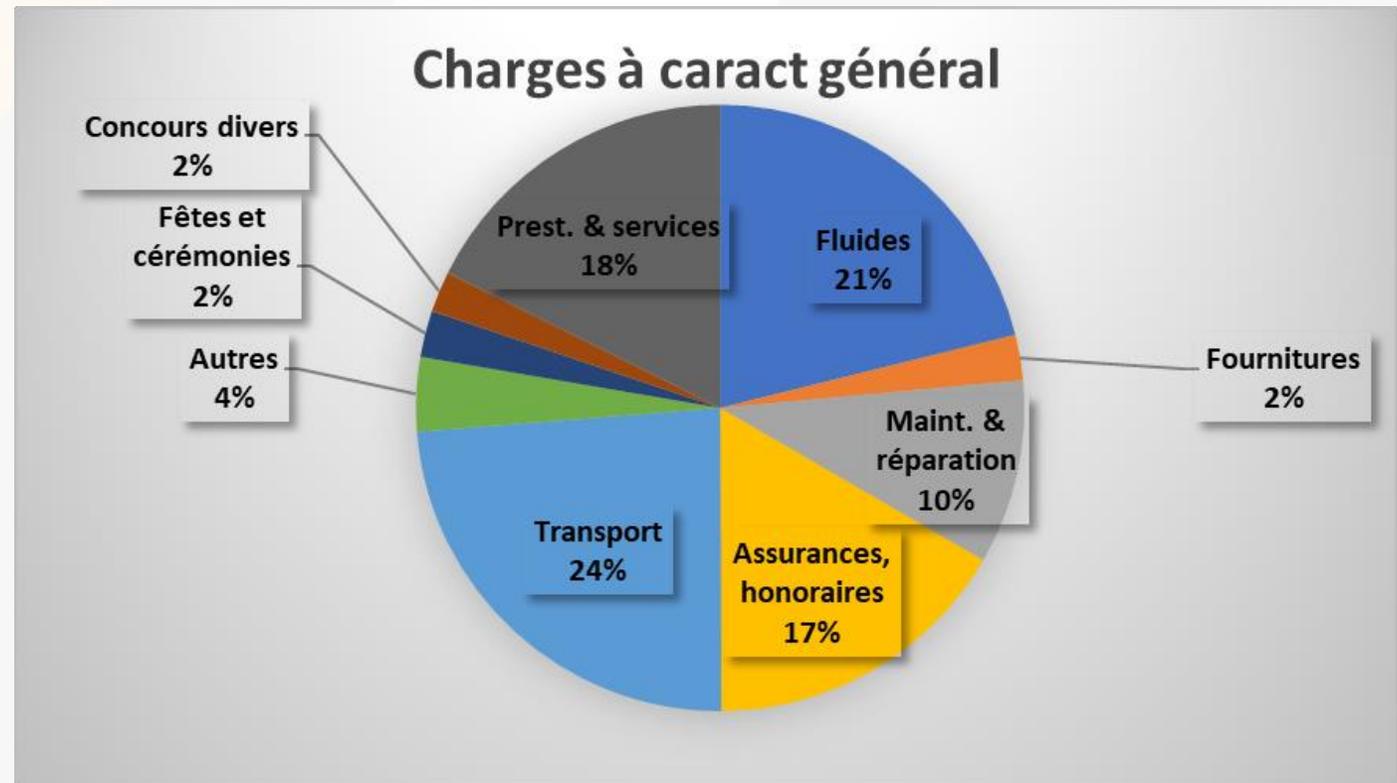
Répartition des dépenses par chapitre

Fonctionnement - Répartition par chapitre de dépenses	
Charges à caractère général	6 428 485,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	4 960 215,00 €
Atténuations de produits	14 497 595,00 €
Autres charges de gestion courante	13 912 861,00 €
Charges financières	395 000,00 €
Charges exceptionnelles	96 612,00 €
Dotations aux provisions	- €
Dépenses imprévues	1 000 000,00 €
Virement à la section d'investissement	7 250 740,43 €
Op d'ordre de transfert entre sections	895 680,00 €
TOTAL	49 437 188,43 €



Chapitre 011 : charges à caractère général

Répartition des charges à caractère général	
Fluides	1 358 200,00 €
Fournitures	155 200,00 €
Maint. & réparation	632 330,00 €
Assurances, honoraires	1 064 550,00 €
Transport	1 530 500,00 €
Autres	254 320,00 €
Fêtes et cérémonies	159 000,00 €
Concours divers	139 700,00 €
Prest. & services	1 134 685,00 €
TOTAL	6 428 485,00 €



Chapitre 011 : charges à caractère général

Le budget 2023 tient compte de la nécessité de réaliser le déménagement du siège pour :

- Permettre d'accueillir les ressources internes
- Permettre un meilleur fonctionnement des services aujourd'hui installés dans des conditions qui sont un frein à une bonne communication

L'évolution des dépenses de ce chapitre est contenue afin de conserver des marges de manœuvre pour financer la section d'investissement

Ce chapitre inclut une mise en réserve de 500 000 € supplémentaires aux prévisions initiales pour faire face aux coûts énergétiques

Chapitre 012 : charges de personnel et frais assimilés

Fonction	Service	BP 2022 en €	Réalisé 2022 en €	Proposition 2023 en €
020	Administration générale	2 471 300	2 113 755,80	2 743 210
412	Stade Philippe Mahut	291 500	379 903,37	377 998
413	Piscine	529 600	548 585,50	552 030
414	Autres équipements sportifs	346 000	302 253,80	376 315
421	ALSH	328 600	356 236,50	394 994
422	Jeunesse	62 500	60 523,73	55 060
64	RPE	233 200	213 747,40	235 343
811	Eau et assainissement	188 000	179 499,04	225 265
TOTAL		4 450 700	4 154 505,14	4 960 215

Chapitre 014 : atténuations de produits

- **Reversement de la taxe de séjour** à Fontainebleau Tourisme, au Département de Seine-et-Marne et à la société du Grand Paris.

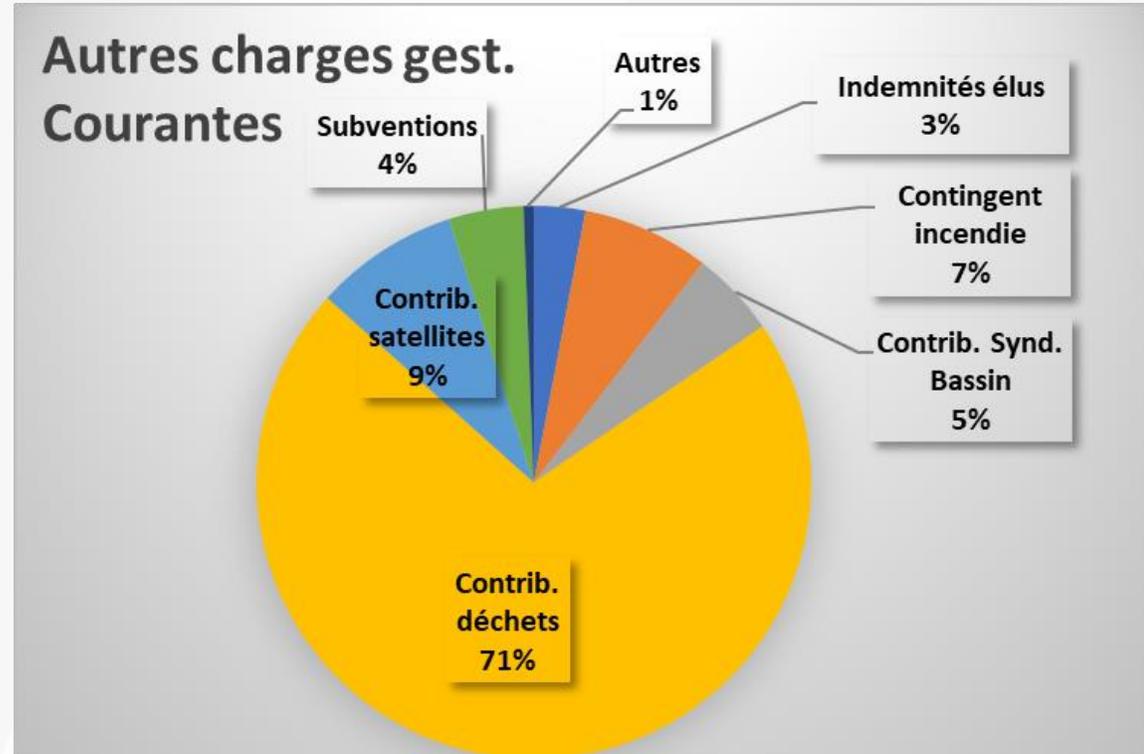
➡ A NOTER : il s'agit d'un reversement intégral des recettes perçues (flux entrant/sortant)

Le volume perçu de taxe de séjour augmente mais demeure prudent et inférieur aux recettes perçues en 2022 qui incluaient un rattrapage : montant 2023 prévu à hauteur de 815 000 €.

- **Les attributions de compensations** : montant prévisionnel 2023 de 4 327 694 €. Le montant est en baisse suite à la CLECT de 2022 qui a pris en compte de nouveaux transferts de compétences : ZAE de Bourron-Marlotte, soutien aux activités artistiques, culturelles et sportives et financement des occupations des salles communales pour activités sportives
- **Le FNGIR** : plus grosse dépense de ce chapitre, soit 8 681 445 € en 2022 et en 2021. Il intègre la totalité du FNGIR pour tout le territoire depuis 2021. Enveloppe prévue de 8 700 000 € pour 2023
- **Le FPIC** : il est prévu une enveloppe de 550 000 € pour 2023 dans l'attente des notifications de l'Etat

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Répartition Autres charges de gestion courante	
Indemnités élus	417 611,00 €
Contingent incendie	1 034 000,00 €
Contrib. Synd. Bassin	700 000,00 €
Contrib. déchets	9 900 000,00 €
Contrib. satellites	1 175 000,00 €
Subventions	602 750,00 €
Autres	83 500,00 €
TOTAL	13 912 861,00 €



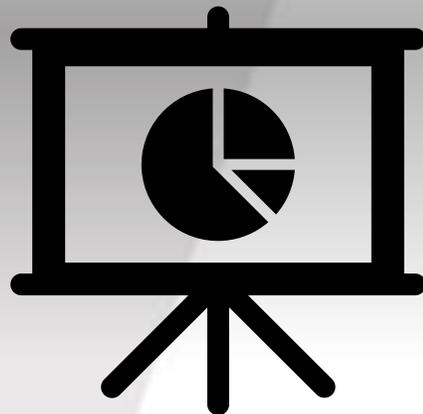
Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

La structure budgétaire de notre agglomération est très fortement impactée par les besoins de financements de budgets annexes ou des satellites.

Outre les dépenses liées aux indemnités des élus, le chapitre 65 comporte notamment :

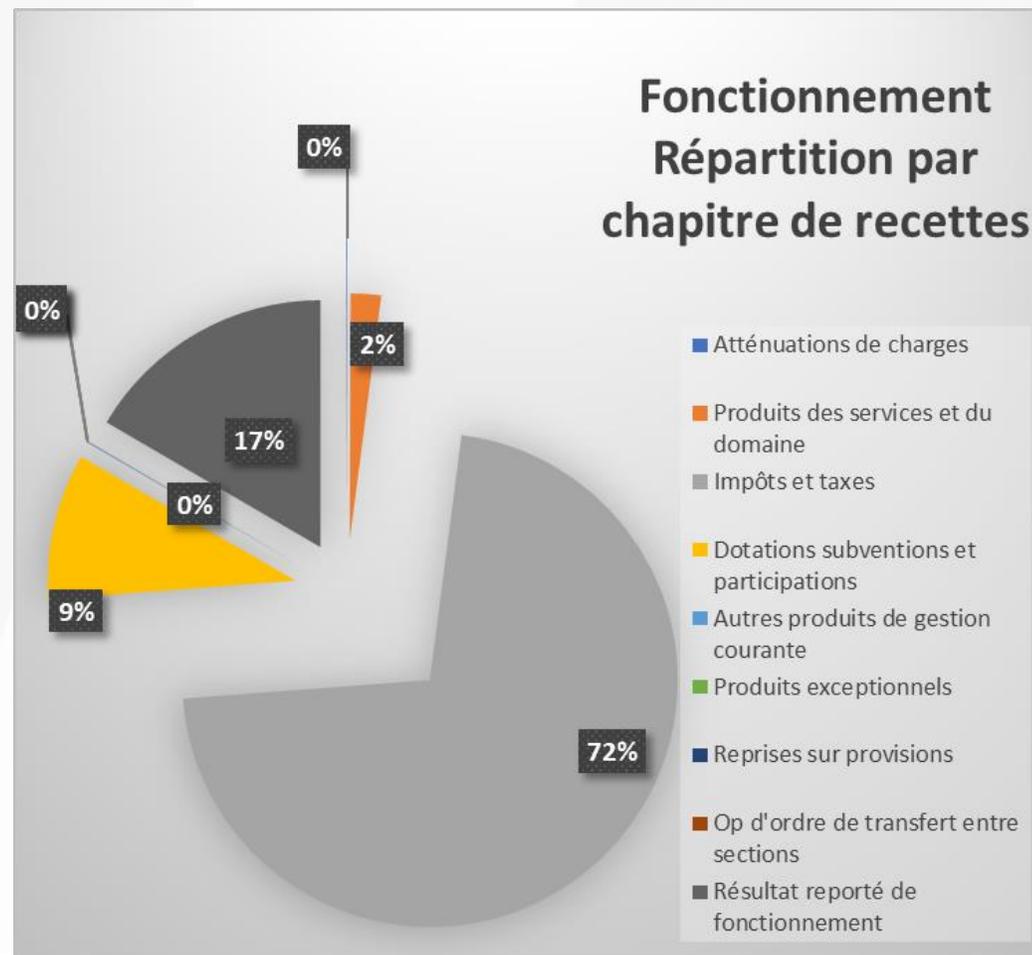
- **contribution annuelle au SDIS.** En 2022, le montant était de 13,974 € par habitant soit 974 603 €. Pour 2023, le montant voté par le SDIS est de 14,791 € par habitant soit 1 033 479 €
- **reversement de la TEOM au SMICTOM** ainsi que les participations à des syndicats. Le reversement de la TEOM constitue une enveloppe de 9 900 000 € et constitue pour la CAPF un flux entrant/sortant contre 9 500 000 € en 2022
- **subventions** versées aux associations et aux pépinières d'entreprises. Pour 2023, l'enveloppe des subventions versées aux associations est plus importante qu'en 2022 du fait des transferts effectués dans le cadre de la CLECT 2022. L'enveloppe des subventions aux associations sportives est de 400 000 € et 40 000 € pour les associations culturelles.
- Le chapitre 65 comporte également la subvention d'équilibre versée à Fontainebleau Tourisme (375 000 €) en baisse sensible et aux budgets annexe Grand Parquet (770 000 €) en baisse et port de plaisance (30 000 €).

Les recettes de fonctionnement du budget principal



Répartition des recettes par chapitre

Fonctionnement - Répartition par chapitre de recettes	
Atténuations de charges	30 000,00 €
Produits des services et du domaine	977 500,00 €
Impôts et taxes	35 473 900,00 €
Dotations subventions et participations	4 725 677,00 €
Autres produits de gestion courante	25 000,00 €
Produits exceptionnels	- €
Reprises sur provisions	7 500,00 €
Op d'ordre de transfert entre sections	7 200,00 €
Résultat reporté de fonctionnement	8 190 411,43 €
TOTAL	49 437 188,43 €



Chapitre 70 : produits des services, du domaine et ventes diverses

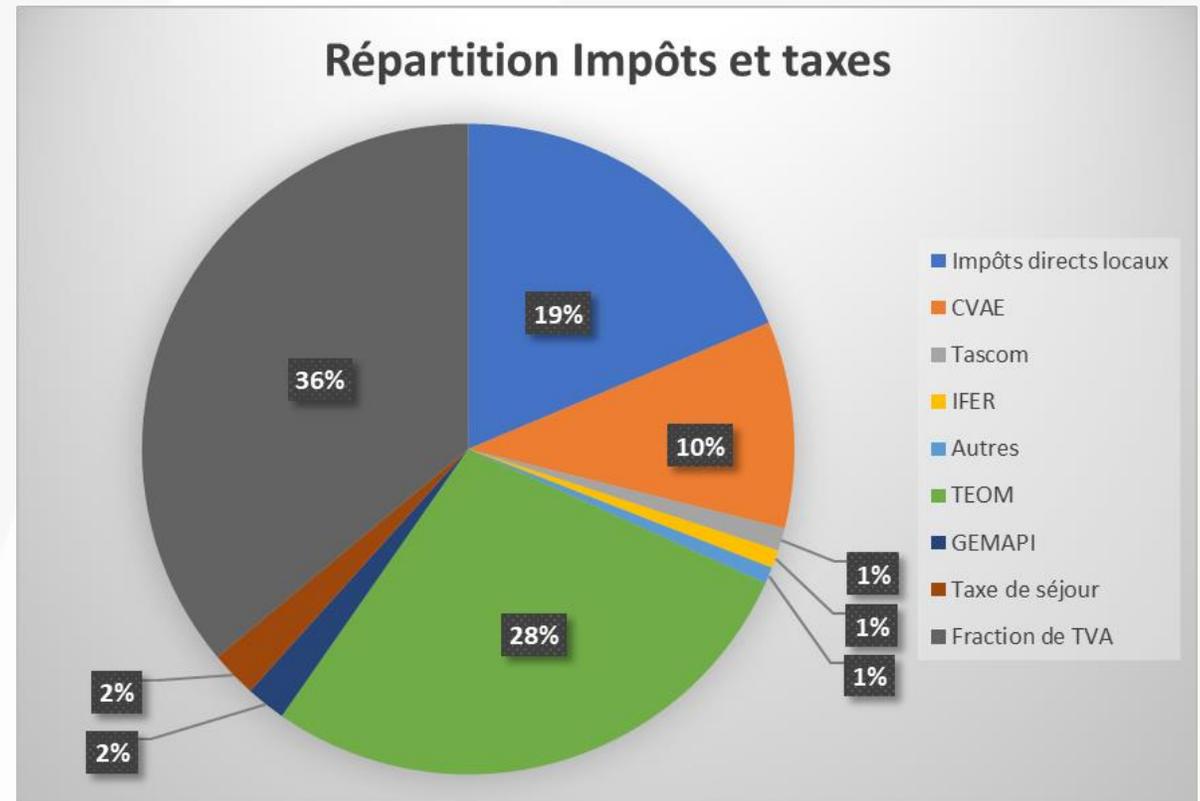
Entrées à la piscine, de l'accueil de loisirs, des activités enfance et jeunesse, des mises à dispositions de sites sportifs,...

- **Piscine** : montant des recettes 2022 de 241 238,66 €. Si les années 2020 et 2021 ont été impactées par la pandémie du covid, en 2022, les recettes perçues n'ont pas retrouvé le niveau de 2019, le fonctionnement de l'équipement nécessite d'être optimisé (en cours). Pour 2023, l'estimation des recettes de la piscine (100 000 €) est prévue en baisse en raison de la fermeture prévue de la piscine (à compter de septembre 2023) pour travaux
- Prestations de **l'accueil de loisirs** : il est prévu une évolution tarifaire pour tenir compte de l'inflation. Une augmentation des effectifs accueillis a été mise en œuvre en septembre 2022 et se poursuit au cours de l'année 2023 pour répondre aux besoins des familles en augmentation
- **Les refacturations de personnel** entre le budget principal et les budgets annexes concernés (assainissement, eau, grand parquet, activités sports et loisirs)

Chapitre 73 : impôts et taxes

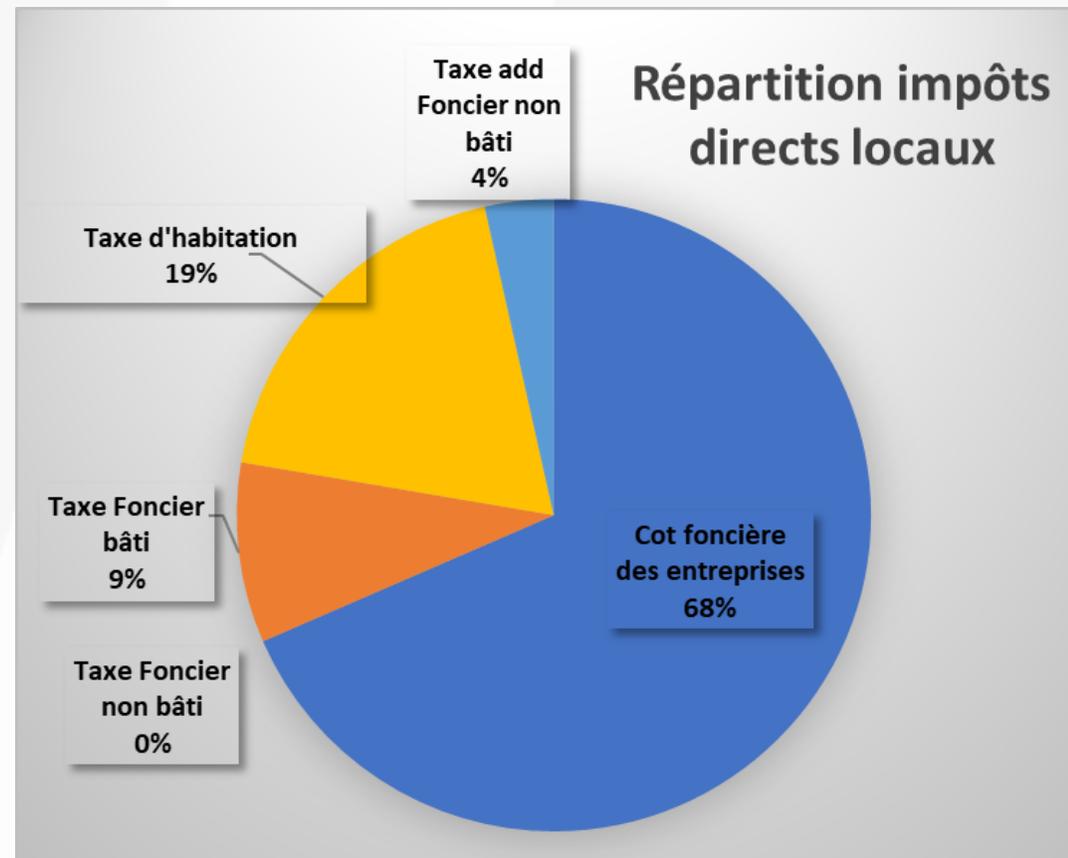
Le volume global des impôts et taxes est en hausse du fait, exclusif, de la prise en compte des dispositions de la Loi de finances qui fixe l'évolution nationale des bases et décide de la suppression de la part communautaire de la CVAE en deux étapes avec substitution à celle-ci d'une part supplémentaire de TVA nationale.

Répartition Impôts et taxes	
Impôts directs locaux	6 620 000,00 €
CVAE	3 640 600,00 €
Tascom	400 000,00 €
IFER	320 000,00 €
Autres	290 300,00 €
TEOM	9 900 000,00 €
GEMAPI	700 000,00 €
Taxe de séjour	815 000,00 €
Fraction de TVA	12 788 000,00 €
TOTAL	35 473 900,00 €



Répartition des impôts directs locaux

Répartition Impôts directs locaux	
Cot foncière des entreprises	4 532 850,00 €
Taxe Foncier bâti	609 450,00 €
Taxe Foncier non bâti	- €
Taxe d'habitation	1 245 550,00 €
Taxe add Foncier non bâti	232 150,00 €
TOTAL	6 620 000,00 €



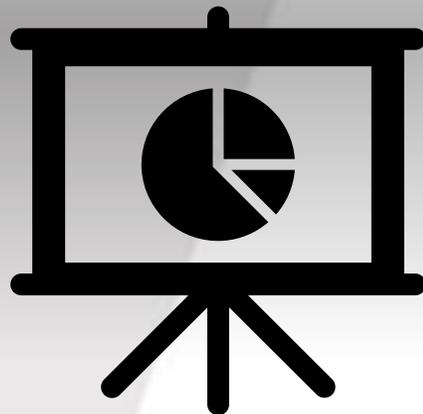
Chapitre 74 : dotations, subventions et participations

Dotation d'intercommunalité et dotation de compensation des groupements de communes.

Ces dotations sont en forte baisse depuis 2017. Les prévisions pour le budget primitif 2023 sont prudentes au vu du réalisé 2022 : 95% de la dotation d'intercommunalité perçue en 2022, stabilité de la dotation de compensation.

Les autres recettes du chapitre 74 sont évaluées avec prudence dans l'attente des notifications de l'Etat ou des partenaires subventionneurs.

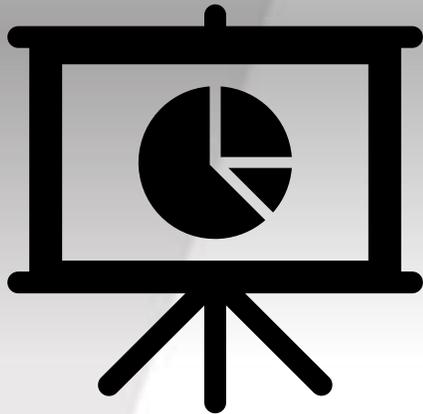
La section d'investissement du budget principal



Présentation de la section d'investissement

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2023	Chapitre	Libellé	BP 2023
20	Immobilisations incorporelles	1 097 348,00 €	13	Subventions d'investissement reçues hors 138	2 912 504,00 €
op 012101101	AP/CP Elaboration PLUI	232 621,50 €	16	Emprunts et dettes assimilés hors 165	- €
204	Subventions d'équipement versées	1 568 100,00 €	21	Immobilisations corporelles	
21	Immobilisations corporelles	2 906 954,93 €	23	Immobilisations en cours	
23	Immobilisations en cours	2 757 000,00 €			
op 012302101	AP/CP Machinerie piscine	450 000,00 €			
op 012302201	AP/CP Gymnase Coubertin	500 000,00 €			
	Restes à réaliser			Restes à réaliser	
20	Immobilisations incorporelles	292 600,69 €	13	Subventions d'investissement reçues hors 138	35 500,00 €
op 012101101	AP/CP Elaboration PLUI	172 863,01 €			
204	Subventions d'équipement versées	316 707,77 €			
21	Immobilisations corporelles	364 467,88 €			
23	Immobilisations en cours	869 588,30 €			
	Total des dépenses d'équipement	11 528 252,08 €		Total des recettes d'équipement	2 948 004,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		10	Dotations fonds divers et réserves	1 500 000,00 €
13	Subventions d'investissement reçues		1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	5 144 678,24 €
16	Emprunts et dettes assimilés	1 326 700,00 €	27	Autres immobilisations financières	
	Participations et créances rattachées à des participations	3 000,00 €			
26					
27	Autres immobilisations financières	1 010 000,00 €			
020	Dépenses imprévues	700 000,00 €			
	Total des dépenses financières	3 039 700,00 €		Total des recettes financières	6 644 678,24 €
45x1	Total des dépenses pour le compte de tiers		45x2	Total des opérations pour le compte de tiers	
	Total des dépenses réelles d'investissement	14 567 952,08 €		Total des recettes réelles d'investissement	9 592 682,24 €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	7 200,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	7 250 740,43 €
041	Opérations patrimoniales		040	Op d'ordre de transfert entre sections	895 680,00 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	7 200,00 €	041	Opérations patrimoniales	
	TOTAL	14 575 152,08 €		Total des recettes d'ordre d'investissement	8 146 420,43 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	3 163 950,59 €	R001	Solde d'exécution positif reporté	
	Total cumulé	17 739 102,67 €		Total cumulé	17 739 102,67 €

Les dépenses d'investissement du budget principal



Chapitre 20, immobilisations incorporelles :

- Poursuite des études de faisabilité portant sur la mise en place d'une **Cuisine centrale**
- **Modifications de PLU** des communes du territoire
- Maitrise d'œuvre concernant les **locaux du siège** communautaire

Chapitre 20 / opération 01201101 / AP-CP PLUI :

L'élaboration du PLUI dont le coût global est de 908 000 € fait l'objet d'une Autorisation de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP) ouverte en 2021 et courant jusqu'en 2025.

En 2023, la construction de notre PLUI se poursuivra avec la validation du PADD pour un coût revu à la baisse et estimé à 232 621,50 € au lieu de 257 000 €.

Chapitre 204, subventions d'équipement versées :

- Proposition d'un fonds de concours « **sobriété énergétique** » pour aider les communes du Pays de Fontainebleau à la rénovation des bâtiments publics (études/ travaux d'isolation / chauffage sans énergie fossile).
 - ➔ aide à hauteur de 50 € / habitant ; enveloppe globale de 3 450 750 € ; 1 000 000 € inscrit au BP 2023. (fonds de concours qui pourra être utilisé par les communes de 2023 jusqu'à la fin de ce mandat).
 - ➔ Une action qui s'inscrit pleinement dans notre PCAET et permettra d'accompagner concrètement les communes en matière de transition écologique.
- **Fonds de concours** dédié au **patrimoine** pour venir en appui aux communes engageant une mise en valeur du patrimoine immobilier qui leur appartient.
- **Attributions de compensation** 2023 fixées à 366 931 €
- Participation à **Seine-et-Marne numérique** pour financer le déploiement de la fibre pour les prises isolées.

RAPPEL : coût global pour la CAPF de 411 142 € sur 4 ans : 101 078 € en 2023, 103 810 € en 2024, 110 640 € en 2025 et 95 614 € en 2026

Chapitres 21, immobilisations corporelles, et 23, immobilisations en cours :

Principaux investissements 2023 par secteurs de politiques publiques :

- **Développement économique** : aménagement et poursuite de la mise en place de la signalétique dans les parcs d'activités économiques.
- **Sport** :
 - **Piscine** de la Faisanderie : réfection des systèmes de traitement de l'eau et amélioration énergétique des équipements, machinerie de la piscine (2 070 000 € qui feront l'objet d'une AP/CP afin de lisser les coûts sur 2023 et 2024),
 - Réfection du **pas de tir à l'arc du stade Mahut** (labellisation de ce site comme lieu d'entraînement olympique dans le cadre des JO 2024),
 - rénovation et extension du **gymnase Coubertin** (accessibilité PMR, isolation thermique, panneaux solaires, travaux estimé à 2 400 000 € qui feront l'objet d'une AP/CP pour lissage 2023 / 2024),
 - schéma directeur de **relamping** des équipements sportifs afin d'optimiser les coûts énergétiques (coût évalué à 305 000 €),
 - **maîtrise d'œuvre pour la création de terrains synthétiques** sur les sites de Mahut, de Coubertin et de Foucherolles (80 000 €).

Chapitres 21, immobilisations corporelles, et 23, immobilisations en cours (2) :

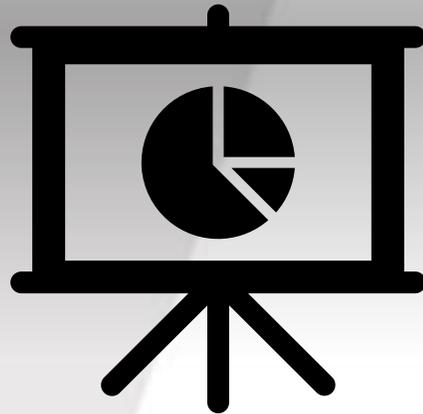
- **Sport (2) :**

- Travaux **gymnase Combourieu** pour 210 000 € dont 200 000 € pour une expérimentation en partenariat avec l'École des Mines et l'Ademe : géothermie (subvention Ademe à hauteur de 70 %) et 10 000 € pour une étude de faisabilité de toiture solaire.
- **Travaux divers dans les équipements sportifs** : enveloppe de 245 000 € dont la mise en place d'un arrosage automatique des terrains de foot à Chailly, mise en conformité des fosses septiques au stade d'Achères, isolation et climatisation des Algéco au stade Mahut, plantations au stade Mahut, gestion des eaux pluviales au gymnase Poirier...
- Opération complémentaire d'aménagement intérieur et d'acquisition de matériel pour le site de la base nautique de la Magdeleine à hauteur de 260 000 €.

- **Urbanisme / Habitat / Déplacements :**

- Fin des études d'élaboration du PLH qui aboutiront en 2023
- Missions d'élaboration OPAH-RU et étude pré-opérationnelle OPAH
- Elaboration du SPR du cœur urbain Fontainebleau-Avon
- Elaboration du schéma directeur cyclable (à hauteur de 75 100 €)
- Etudes préalables à la construction d'une aire d'accueil des gens du voyage à Fontainebleau (55 000 €)
- Eaux pluviales : recensement et diagnostic de l'ensemble des ouvrages, travaux divers

Les recettes d'investissement du budget principal



Recettes d'investissement

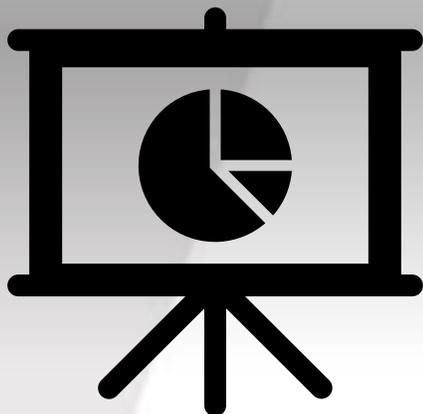
La recherche de subventions est une priorité pour le financement du programme d'investissement de la CAPF :

- Nouveau contrat intercommunal de développement (**CID2**) auprès du Département de Seine-et-Marne pour le financement de :
 - rénovation du gymnase Coubertin → subventionné à hauteur de 734 560 € (+ 2 subventions sollicitées à la Région + DSIL Etat)
 - rénovation du sauna hammam de la piscine → subventionné à hauteur de 70 000 €
 - rénovation de la machinerie du traitement de l'eau de la piscine → subventionné à hauteur de 684 400 €
 - rénovation des pannes du Port de Valvins → subventionné à hauteur de 360 000 €
- Contrat d'aménagement régional (**CAR2**) : rénovation de la machinerie du traitement de l'eau de la piscine à hauteur de 600 000 €.
- **Grand Parquet** : financements par la Région Ile-de-France, le Département de Seine-et-Marne, l'Etat et le fonds Eperon. Il reste à percevoir 90 000 € pour la phase 1 des travaux, 320 400 € pour la phase 2 et 1 490 000 € pour la phase 3 (demandes de subventions pour la phase 4 des travaux en cours). Seront donc inscrites les subventions notifiées à hauteur de 1 788 770 € dans le BP 2023. Les subventions pour la phase 4 non finalisées seront inscrites soit en 2023 par décision modificative soit au budget primitif 2024.

Recettes d'investissement (2)

- **Base nautique de la Magdeleine**, achat de matériel interne à l'équipement et travaux d'aménagement évalués à 260 000 € seront financés par une subvention du Département d'un montant de 146 190 €.
- Construction du **pas de tir à l'arc** couvert au stade Mahut sera financé par le Département à hauteur de 158 666 €.
- **Aire d'accueil des gens du voyage de Vulaines** a été financée par l'Etat via la DETR pour 800 000 €, le Département pour 46 000 € et la CAF pour 25 000 €. Une avance de DETR d'un montant de 240 000 € a été perçue en 2022. Le solde de cette subvention, soit 560 000 € ainsi que les subventions du Département et de la CAF seront inscrits au budget 2023.
- Contrat de plan Etat-Région (**CPER**) les projets suivants ont été financés : AMO élaboration du PCAET (49 000 €), AMO élaboration du projet de territoire (64 400 €), AMO mission SPR (20 000 €), AMO élaboration du PLD (16 600 €), AMO élaboration du PLH (41 000 €)
- Mission **SPR** financée par la **DRAC** à hauteur de 125 000 €.
- Elaboration du **PLH** financée par l'**EPFIF** à hauteur de 15 000 €.
- **PLUI** par l'Etat via la **DGD** à hauteur de 186 867,46 € et via la **DRAC** à hauteur de 37 000 €.
- Elaboration du schéma cyclable financée par la Région à hauteur de 25 000 €.

La dette



Encours de la dette

Au 1^{er} janvier 2023, l'encours total de dette pour tous les budgets est de 29 325 044,89 € répartis sur le budget principal et cinq budgets annexes :

- Budget principal et trois budgets annexes Télécentre, Grand Parquet et Port de Plaisance : 62,43 % de l'encours, soit 18 306 325,06 €
- Budgets annexes eau et assainissement : 37,57 % de l'encours, soit 11 018 719,83 € (équilibrés par leurs recettes propres)
- 125 emprunts, taux moyen à 2,11 %
- La structure de la dette est saine
- **Une dette en diminution**

Budget	Capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2023	
	En valeur	En %
Budget principal	14 392 529,47 €	49,08%
Budget annexe assainissement	7 111 928,26 €	24,25%
Budget annexe eau potable	3 906 791,57 €	13,32%
Budget annexe Télécentre	624 065,41 €	2,13%
Budget annexe Grand Parquet	2 981 767,48 €	10,17%
Budget annexe Port de plaisance	307 962,70 €	1,05%
Total tous budgets	29 325 044,89 €	100,00%

Nota : les budgets annexes activités sportives et de loisirs ne portent aucune dette au 1^{er} janvier 2023

Accusé de réception en préfecture
077-200072346-20230406-2023-051-DE
Date de réception préfecture : 06/04/2023

Encours de la dette

Le profil d'extinction global de la dette est le suivant :

Dette par année

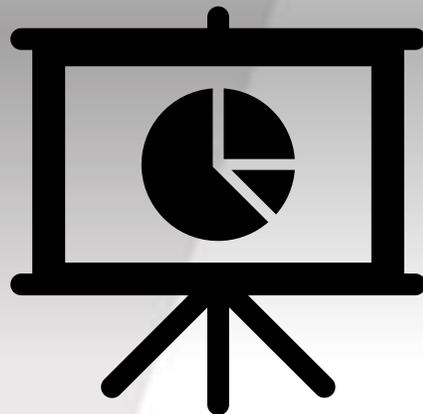
	2022	2023	2024	2025	2026	2031
Encours moyen	30 800 317,66 €	27 505 421,00 €	24 246 036,31 €	20 988 603,22 €	17 863 980,38 €	5 517 589,66 €
Capital payé sur la période	3 313 386,62 €	3 274 246,93 €	3 260 607,21 €	3 222 642,01 €	3 062 064,31 €	1 544 689,27 €
Intérêts payés sur la période	576 043,41 €	651 729,73 €	647 153,38 €	530 292,62 €	429 878,53 €	122 726,31 €
Taux moyen sur la période	1,85%	2,45%	2,51%	2,35%	2,26%	1,94%

Le stock de dette est en diminution : 29,3 M€ au 1^{er} janvier 2023 pour 32,6 M€ au 1^{er} janvier 2022.

Le taux d'endettement global de la CAPF au 1^{er} janvier 2023 est de 59 %.

En 2023, il n'est pas prévu de souscrire de nouvel emprunt. Les emprunts inscrits dans le cadre du budget primitif sont des emprunts d'équilibre en attente de la notification des subventions sollicitées.

Les budgets annexes



Assainissement

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2023	Chapitre	Libellé	BP 2023
011	Charges à caractère général	960 000,00 €	70	Produits des services et du domaine	4 000 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	250 000,00 €	74	Dotations subventions et participations	185 000,00 €
014	Atténuations de produits		75	Autres produits de gestion courante	
65	Autres charges de gestion courante	85 000,00 €	77	Produits exceptionnels	
66	Charges financières	175 000,00 €	78	Reprises sur provisions	7 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	150 000,00 €			
68	Dotations aux provisions	- €			
022	Dépenses imprévues	100 000,00 €			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 720 000,00 €	Total des recettes réelles de fonctionnement		4 192 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	9 674 821,54 €			
042	Op d'ordre de transfert entre sections	2 900 000,00 €	042	Op d'ordre de transfert entre sections	500 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		12 574 821,54 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		500 000,00 €
TOTAL		14 294 821,54 €	TOTAL		4 692 000,00 €
D002	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R002	Solde d'exécution positif reporté	9 602 821,54 €
Total cumulé		14 294 821,54 €	Total cumulé		14 294 821,54 €

Développement de programme avec les communes
Schéma directeur d'assainissement sur 14 communes

Assainissement

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2023	Chapitre	Libellé	BP 2023
20	Immobilisations incorporelles	1 500 000,00 €	13	Subventions d'investissement reçues	
21	Immobilisations corporelles	4 025 000,00 €	16	Emprunts et dettes assimilés hors 165	- €
23	Immobilisations en cours	5 179 821,54 €	23	Immobilisations en cours	
10	Dotations fonds divers et réserves		10	Dotations fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilés	920 000,00 €	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	246 991,85 €
020	Dépenses imprévues	450 000,00 €			
	Restes à réaliser			Restes à réaliser	
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	1 008 052,37 €	13	<i>Subventions d'investissement reçues</i>	39 744,61 €
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	3 000,00 €			
23	<i>Immobilisations en cours</i>	1 836 298,08 €			
Total des dépenses réelles d'investissement		14 922 171,99 €	Total des recettes réelles d'investissement		286 736,46 €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	500 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	9 674 821,54 €
041	Opérations patrimoniales		040	Op d'ordre de transfert entre sections	2 900 000,00 €
			041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre d'investissement		500 000,00 €	Total des recettes d'ordre d'investissement		12 574 821,54 €
TOTAL		15 422 171,99 €	TOTAL		12 861 558,00 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R001	Solde d'exécution positif reporté	2 560 613,99 €
Total cumulé		15 422 171,99 €	Total cumulé		15 422 171,99 €

Eau potable

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2023	Chapitre	Libellé	BP 2023
011	Charges à caractère général	561 000,00 €	70	Produits des services et du domaine	2 100 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	150 000,00 €	74	Dotations subventions et participations	
014	Atténuations de produits		75	Autres produits de gestion courante	
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00 €	77	Produits exceptionnels	
66	Charges financières	75 000,00 €	78	Reprises sur provisions	4 800,00 €
67	Charges exceptionnelles	20 000,00 €			
68	Dotations aux provisions	- €			
022	Dépenses imprévues	- €			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		811 000,00 €	Total des recettes réelles de fonctionnement		2 104 800,00 €
023	Virement à la section d'investissement	4 677 806,26 €			
042	Op d'ordre de transfert entre sections	1 500 000,00 €	042	Op d'ordre de transfert entre sections	100 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 177 806,26 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		100 000,00 €
TOTAL		6 988 806,26 €	TOTAL		2 204 800,00 €
D002	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R002	Solde d'exécution positif reporté	4 784 006,26 €
Total cumulé		6 988 806,26 €	Total cumulé		6 988 806,26 €

Schéma directeur de l'eau
Programmes de déploiement dans les communes
Châteaux d'eau

Eau potable

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2023	Chapitre	Libellé	BP 2023
20	Immobilisations incorporelles	225 000,00 €	13	Subventions d'investissement reçues	
21	Immobilisations corporelles	1 327 825,17 €	16	Emprunts et dettes assimilés hors 165	- €
23	Immobilisations en cours	4 200 000,00 €	23	Immobilisations en cours	
10	Dotations fonds divers et réserves	- €	10	Dotations fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilés	520 000,00 €			
020	Dépenses imprévues	100 000,00 €			
	Restes à réaliser			Restes à réaliser	
20	Immobilisations incorporelles	14 295,00 €	13	Subventions d'investissement reçues	- €
23	Immobilisations en cours	476 186,03 €			
Total des dépenses réelles d'investissement		6 863 306,20 €	Total des recettes réelles d'investissement		- €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	100 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	4 677 806,26 €
041	Opérations patrimoniales		040	Op d'ordre de transfert entre sections	1 500 000,00 €
			041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre d'investissement		100 000,00 €	Total des recettes d'ordre d'investissement		6 177 806,26 €
TOTAL		6 963 306,20 €	TOTAL		6 177 806,26 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R001	Solde d'exécution positif reporté	785 499,94 €
Total cumulé		6 963 306,20 €	Total cumulé		6 963 306,20 €

Télécentre

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2023	Chapitre	Libellé	BP 2023
011	Charges à caractère général	48 500,00 €	70	Produits des services et du domaine	
65	Autres charges de gestion courante	135 000,00 €	74	Dotations subventions et participations	
66	Charges financières	20 350,00 €	75	Autres produits de gestion courante	144 700,00 €
68	Dotations aux provisions	- €	77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues	15 000,00 €	78	Reprises sur provisions	4 322,35 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		218 850,00 €	Total des recettes réelles de fonctionnement		149 022,35 €
023	Virement à la section d'investissement	385 029,67 €			
042	Op d'ordre de transfert entre sections	95 000,00 €	042	Op d'ordre de transfert entre sections	15 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		480 029,67 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		15 000,00 €
TOTAL		698 879,67 €	TOTAL		164 022,35 €
D002	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R002	Solde d'exécution positif reporté	534 857,32 €
Total cumulé		698 879,67 €	Total cumulé		698 879,67 €

Travaux effectués en 2022

Recalage de la DSP avec le prestataire (échéance en 2024)

Télécentre

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2023	Chapitre	Libellé	BP 2023
23	Immobilisations en cours	330 829,67 €	13	Subventions d'investissement reçues	
16	Emprunts et dettes assimilés	106 000,00 €	16	Emprunts et dettes assimilés hors 165	- €
020	Dépenses imprévues	28 200,00 €	10	Dotations fonds divers et réserves	
			1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	103 303,99 €
	Restes à réaliser			Restes à réaliser	
23	<i>Immobilisations en cours</i>	<i>78 054,75 €</i>			
Total des dépenses réelles d'investissement		543 084,42 €	Total des recettes réelles d'investissement		103 303,99 €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	15 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	385 029,67 €
			040	Op d'ordre de transfert entre sections	95 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		15 000,00 €	Total des recettes d'ordre d'investissement		480 029,67 €
TOTAL		558 084,42 €	TOTAL		583 333,66 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	25 249,24 €	R001	Solde d'exécution positif reporté	- €
Total cumulé		583 333,66 €	Total cumulé		583 333,66 €

Grand Parquet

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2023	Chapitre	Libellé	BP 2023
011	Charges à caractère général	558 680,00 €	70	Produits des services et du domaine	546 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	604 500,00 €	74	Dotations subventions et participations	950 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	3 500,00 €	75	Autres produits de gestion courante	65 000,00 €
66	Charges financières	89 300,00 €	77	Produits exceptionnels	
67	Charges exceptionnelles	22 150,00 €	78	Reprises sur provisions	13 340,00 €
68	Dotations aux provisions	- €			
022	Dépenses imprévues	- €			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 278 130,00 €	Total des recettes réelles de fonctionnement		1 574 340,00 €
023	Virement à la section d'investissement	59 830,00 €			
042	Op d'ordre de transfert entre sections	381 380,00 €	042	Op d'ordre de transfert entre sections	145 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		441 210,00 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		145 000,00 €
TOTAL		1 719 340,00 €	TOTAL		1 719 340,00 €
D002	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R002	Solde d'exécution positif reporté	- €
Total cumulé		1 719 340,00 €	Total cumulé		1 719 340,00 €

Le budget principal de la communauté d'agglomération verse une subvention de 770 000 € (-50 000 €) au budget annexe du Grand Parquet (chapitre 74) en raison des investissements considérables effectués pour réhabiliter le site (phase 4). Ce chapitre enregistre également les subventions de fonctionnement versées par la Région IdF (solde de 30 000 € pour 2020 et 150 000 € pour 2021 soit 180 000 € attendus)

Recettes dynamisées (chapitre 70) grâce à la mise en place d'une boutique, aux travaux qui permettent d'accueillir de nouveaux évènements et une montée en qualité du site.

Grand Parquet

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2023	Chapitre	Libellé	BP 2023
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00 €			
21	Immobilisations corporelles	137 906,00 €	13	Subventions d'investissement reçues	1 788 770,00 €
23	Immobilisations en cours	2 462 000,00 €	16	Emprunts et dettes assimilés hors 165	2 834 959,03 €
16	Emprunts et dettes assimilés	403 050,00 €	10	Dotations fonds divers et réserves	
020	Dépenses imprévues	- €	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	915 826,52 €
	Restes à réaliser			Restes à réaliser	
20	Immobilisations incorporelles	14 000,00 €	13	Subventions d'investissement reçues	111 625,63 €
23	Immobilisations en cours	930 994,91 €			
Total des dépenses réelles d'investissement		3 987 950,91 €	Total des recettes réelles d'investissement		5 651 181,18 €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	145 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	59 830,00 €
			040	Op d'ordre de transfert entre sections	381 380,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		145 000,00 €	Total des recettes d'ordre d'investissement		441 210,00 €
TOTAL		4 132 950,91 €	TOTAL		6 092 391,18 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	1 959 440,27 €	R001	Solde d'exécution positif reporté	- €
Total cumulé		6 092 391,18 €	Total cumulé		6 092 391,18 €

Les subventions notifiées et non perçues concernant les phases 2 et 3 des travaux sont inscrites (chapitre 13) à hauteur de 1 788 770 €.

Un emprunt d'équilibre est inscrit à hauteur de 2 834 959,03 € (chapitre 16) dans l'attente de la notification des subventions pour la phase 4 des travaux qui sont attendues à hauteur de 1 900 000 € :

300 000 € Région IdF / 500 000 € Fonds Eperon / 600 000 € Département 77 / 500 000 € Agence Nationale du Sport.

Port de Plaisance

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2023	Chapitre	Libellé	BP 2023
011	Charges à caractère général	72 000,00 €	70	Produits des services et du domaine	9 620,00 €
65	Autres charges de gestion courante	- €	74	Dotations subventions et participations	30 000,00 €
66	Charges financières	2 615,00 €	75	Autres produits de gestion courante	81 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 500,00 €			
022	Dépenses imprévues	- €	77	Produits exceptionnels	
Total des dépenses réelles de fonctionnement		76 115,00 €	Total des recettes réelles de fonctionnement		120 620,00 €
023	Virement à la section d'investissement	37 655,00 €			
042	Op d'ordre de transfert entre sections	9 200,00 €	042	Op d'ordre de transfert entre sections	2 350,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		46 855,00 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 350,00 €
TOTAL		122 970,00 €	TOTAL		122 970,00 €
D002	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R002	Solde d'exécution positif reporté	- €
Total cumulé		122 970,00 €	Total cumulé		122 970,00 €

Poursuite du Projet d'aménagement du Port
Changement des pontons existants

Port de Plaisance

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2023	Chapitre	Libellé	BP 2023
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00 €	13	Subventions d'investissement reçues	360 000,00 €
23	Immobilisations en cours	143 460,00 €	16	Emprunts et dettes assimilés hors 165	538 914,97 €
16	Emprunts et dettes assimilés	33 100,00 €	10	Dotations fonds divers et réserves	
020	Dépenses imprévues	- €	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	66 795,82 €
	Restes à réaliser			Restes à réaliser	
23	<i>Immobilisations en cours</i>	<i>756 540,00 €</i>	13	<i>Subventions d'investissement reçues</i>	<i>25 000,00 €</i>
Total des dépenses réelles d'investissement		963 100,00 €	Total des recettes réelles d'investissement		990 710,79 €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	2 350,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	37 655,00 €
			040	Op d'ordre de transfert entre sections	9 200,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 350,00 €	Total des recettes d'ordre d'investissement		46 855,00 €
TOTAL		965 450,00 €	TOTAL		1 037 565,79 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	72 115,79 €	R001	Solde d'exécution positif reporté	- €
Total cumulé		1 037 565,79 €	Total cumulé		1 037 565,79 €

Activités sports et loisirs

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2023	Chapitre	Libellé	BP 2023
011	Charges à caractère général		70	Produits des services et du domaine	20 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	35 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	
65	Autres charges de gestion courante		77	Produits exceptionnels	
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €			
68	Dotations aux provisions	- €			
022	Dépenses imprévues	3 000,00 €			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		43 000,00 €	Total des recettes réelles de fonctionnement		20 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	106 564,68 €			
042	Op d'ordre de transfert entre sections	2 000,00 €	042	Op d'ordre de transfert entre sections	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		108 564,68 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		- €
TOTAL		151 564,68 €	TOTAL		20 000,00 €
D002	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R002	Solde d'exécution positif reporté	131 564,68 €
Total cumulé		151 564,68 €	Total cumulé		151 564,68 €

Ce budget annexe portera la rénovation du Sauna Hammam de la piscine.

Activités sports et loisirs

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2023	Chapitre	Libellé	BP 2023
21	Immobilisations corporelles	35 000,00 €	13	Subventions d'investissement reçues	70 000,00 €
23	Immobilisations en cours	210 000,00 €	16	Emprunts et dettes assimilés hors 165	61 845,88 €
16	Emprunts et dettes assimilés		10	Dotations fonds divers et réserves	
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses réelles d'investissement		245 000,00 €	Total des recettes réelles d'investissement		131 845,88 €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	- €	021	Virement de la section de fonctionnement	106 564,68 €
			040	Op d'ordre de transfert entre sections	2 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		- €	Total des recettes d'ordre d'investissement		108 564,68 €
TOTAL		245 000,00 €	TOTAL		240 410,56 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R001	Solde d'exécution positif reporté	4 589,44 €
Total cumulé		245 000,00 €	Total cumulé		245 000,00 €

Zones d'activité économique

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2023	Chapitre	Libellé	BP 2023
011	Charges à caractère général	1 010 000,00 €	77	Produits exceptionnels	2 111,05 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 010 000,00 €	Total des recettes réelles de fonctionnement		2 111,05 €
042	Op d'ordre de transfert entre sections	- €	042	Op d'ordre de transfert entre sections	1 010 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		- €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 010 000,00 €
TOTAL		1 010 000,00 €	TOTAL		1 012 111,05 €
D002	Solde d'exécution négatif reporté	2 111,05 €	R002	Solde d'exécution positif reporté	- €
Total cumulé		1 012 111,05 €	Total cumulé		1 012 111,05 €
Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2023	Chapitre	Libellé	BP 2023
21	Immobilisations corporelles	- €	16	Emprunts et dettes assimilées	1 010 000,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		- €	Total des recettes réelles d'investissement		1 010 000,00 €
040	Op d'ordre de transfert entre sections	1 010 000,00 €	040	Op d'ordre de transfert entre sections	- €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 010 000,00 €	Total des recettes d'ordre d'investissement		- €
TOTAL		1 010 000,00 €	TOTAL		1 010 000,00 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	- €	R001	Solde d'exécution positif reporté	- €
Total cumulé		1 010 000,00 €	Total cumulé		1 010 000,00 €

Montée en puissance en matière de développement économique pour dynamiser l'échelon de l'agglomération en création et en reconversion de zones d'où inscription d'une avance remboursable en provenance du budget général pour prévoir acquisition de terrains et aménagement.



Merci de votre attention